



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pouvoirs

Question écrite n° 123151

Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la place de la France au sein des organisations internationales. En effet, la France occupe une place de premier plan au sein des institutions internationales (Nations unies, Banque mondiale, OMC...). Or les positions de la France en matière de lutte contre la pauvreté, les changements climatiques, la libéralisation financière et commerciale sont rarement débattues devant la représentation nationale. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il est dans ses intentions que les positions de la France soient au préalable soumises aux parlementaires avant d'être présentées devant les institutions internationales.

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123151

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : affaires étrangères (et européennes)

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4672